

COMMUNIQUE DE PRESSE - 25 août 2023

Relance économique de la Nouvelle-Calédonie : passons à l'action !

Avec un PIB en recul continu depuis 2019 (-5,8% cumulé entre 2019 et 2021), un investissement qui ne montre toujours pas de signe de reprise, une population et une consommation en baisse, les instances représentatives du monde économique n'ont cessé au cours de ces deux dernières années d'alerter les pouvoirs publics sur l'absolue nécessité d'engager un travail urgent et profond pour relancer l'économie et l'attractivité du territoire.

La dernière note de l'IEOM relative aux défaillances des entreprises ultramarines au deuxième trimestre 2023 est alarmante puisqu'elle relève une dégradation significative dans les Outre-mer (+40,7% par rapport au second trimestre 2022). La Nouvelle-Calédonie quant à elle enregistre une hausse des défaillances de près de 53% au même trimestre.

Si la crise liée à la pandémie de Covid 19 semble derrière nous, certaines entreprises en subissent encore les conséquences aujourd'hui et peinent à se relever eu égard aux charges additionnelles qui pèsent sur ces dernières, comme le remboursement des 1461 PGE octroyés qui s'élèvent à plus de 25 milliards CFP selon l'IEOM.

Cet indicateur n'est pourtant pas la seule illustration du contexte économique local actuel. En effet, le secteur du commerce à lui seul a subi une augmentation du nombre de liquidations de 65% au premier semestre 2023, représentant 33 liquidations à la fin juin contre 39 sur l'ensemble de l'année 2022.

Par ailleurs, des entreprises de taille importantes sont confrontées à de réelles difficultés de trésorerie, à l'instar de la Clinique Kuindo-Magnin et de la SONAREP, qui représentent à elles seules plus de 800 emplois. Outre les menaces directes pour les salariés et les familles qui dépendent de ces activités, des risques systémiques non négligeables pèsent également sur l'économie calédonienne au sens large.

La réforme de la fiscalité est une priorité du monde économique, qui a formulé des propositions très concrètes en ce sens et dont l'étude d'impact a révélé des effets positifs sur la relance et la consommation. Une fiscalité plus lisible, plus équitable, et plus propice à l'amélioration du taux d'emploi et à la réduction des inégalités est la base indispensable à la relance.

La Nouvelle-Calédonie a besoin de réformes structurelles pour redonner un élan à la consommation et offrir des perspectives à l'ensemble de ses populations. Certains textes de loi, essentiels à la relance doivent pouvoir bénéficier d'un traitement accéléré par les membres du Congrès. A titre d'exemple,

les aides fiscales à l'investissement (LODEOM) restent un levier incontournable pour favoriser la réalisation de nombreux projets sur le territoire avec l'appui d'investisseurs nationaux. Le dispositif d'aide à l'investissement en défiscalisation locale doit être prorogé pour permettre à des projets, actuellement bloqués, de se développer.

L'économie calédonienne ne peut plus attendre. Elle doit pouvoir compter sur l'appui des décideurs politiques et sur une réelle prise en compte des préoccupations et difficultés quotidiennes du monde économique et des populations.

Le dernier grand rendez-vous dédié à la relance économique de la Nouvelle-Calédonie réunissant l'ensemble des acteurs du monde économique, politique et syndical et la société civile s'est tenu en juin dernier à l'occasion du forum Perspectives. Outre le constat unanimement partagé selon lequel le modèle économique calédonien est à « bout de souffle », cet événement a également su rassembler un certain nombre d'acteurs économiques autour de pistes de réflexion intéressantes qu'il convient désormais de concrétiser.

Le Medef NC appelle les partenaires politiques à poursuivre, au plus tôt, les discussions et les travaux initiés avec les acteurs économiques pour contribuer à la mise en œuvre des propositions qui s'inscrivent dans l'intérêt du développement économique et de l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie.

